

Confinement, le ramassage des déchets continue



À Ajaccio, si les procédures sanitaires ont changé (ce cliché a été pris avant l'épidémie de coronavirus), les services de ramassage des déchets continuent d'opérer durant la période de confinement.

PIERRE-ANTOINE FOURNIE

Le ne faudrait pas rajouter une crise sanitaire à celle que l'on subit déjà », souligne Emmanuel Armand, directeur général des services de la Capa. Dans un communiqué de la mairie publié hier, il est expliqué que « la Capa assure la continuité du service public de collecte des ordures ménagères et optimise son organisation ».

Face à la crise du Covid-19, les employés de la ville assurent bien le ramassage des déchets sur l'ensemble des zones - rurales et urbaines - couvertes habituellement. Toutefois, le service qui s'occupe des encombrants sera à l'arrêt pendant cet épisode épidémique.

La Capa devra donc, ces prochaines semaines, composer avec deux contraintes qui ne sont pas des nouvelles :

• La limitation, liée aux autorisations délivrées au nom par le Syndicat, de la quantité de déchets ramassés. Le syndicat a d'ailleurs fermé la déchèterie du Silettu, conformément aux directives nationales.

• La baisse des effectifs dans les rangs des éboueurs. En temps normal, les employés du ramassage des déchets sont 80. Hier, ils n'étaient que 57 à répondre présent.

« Comme dans beaucoup de domaines, il y a de nombreux absents dans nos rangs », explique Emmanuel Armand. Pendant la période de confinement, certains d'entre eux doivent s'occuper de leurs enfants en bas âge. D'autres présentent des pathologies qui nécessitent un isolement. Tous ces paramètres font que, pour l'instant, nous ne sommes pas dans les meilleures conditions. »

Agents équipés

À partir d'aujourd'hui, ils sont moins nombreux à répondre à l'appel. Près de 40 % de l'effectif sera mobilisé pour ramasser le retard accumulé. « Les agents seront mobilisés à un rythme soutenu pour que, au fin de semaine, l'ensemble du retard soit ramassé », explique

Michèle Orlandi, directrice générale adjointe du pôle technique de la Capa. Toujours est-il que le ramassage est effectué. Les agents assurent leur mission pour assurer la collecte des ordures ménagères au porte-à-porte ou au niveau des logements individuels. Ce qui pose la question des mesures sanitaires dont ils bénéficient. « Nous veillons à ce que nos agents soient munis de gels hydroalcooliques et de gants afin de limiter les risques de propagation du virus. Les stocks d'équipements individuels sont gérés au millimètre », rassure Michèle Orlandi. En centre-ville comme en périphérie, dans que les gens doivent rester confinés chez eux, ils pourront néanmoins descendre leurs déchets au pied de leur immeuble pour y déposer leurs ordures. « Je vois mal les forces de l'ordre interdire une personne d'aller jeter ses déchets aux points de ramassage. Cela sera toléré », explique le directeur général des services de la Capa.

JEAN-BAPTISTE LECA